

L'ÉCLAIRAGE ADAPTATIF SUR LES (AUTO)ROUTES PLUS D'ÉCONOMIES ET DE SÉCURITÉ

La modernisation de l'éclairage public du réseau structurant de la SOFICO se poursuit et franchit une nouvelle étape en mettant en service une gradation de l'intensité lumineuse en Wallonie. Cette gradation, aussi appelée dimming, est soit programmée, soit adaptée de manière automatique et instantanée. Le dimming programmé est déjà en fonction sur les équipements modernisés du réseau structurant tandis que le dimming en temps réel sera mis en place prochainement sur les bretelles et aires de repos modernisées.

A l'approche de l'hiver, et compte tenu du changement d'heure du week-end dernier, les journées raccourcissent et l'éclairage sur nos routes est de plus en plus nécessaire afin de garantir une visibilité optimale et une meilleure sécurité des usagers du réseau (auto)routier. Mais cela ne doit pas pour autant peser sur la facture énergétique ou sur les émissions de CO₂ ni impacter la faune et la flore.

Adapter l'éclairage grâce à une stratégie de gradation de l'intensité lumineuse

Dans le cadre du Plan Lumières 4.0, LuWa a mis en place **une stratégie de régimes de gradation de l'intensité lumineuse** sur les (auto)routes wallonnes. Cette stratégie permet de réaliser des économies d'énergie et d'épargner les rejets de CO₂ tout en optimisant la sécurité des usagers.

La consommation annuelle de l'éclairage (auto)routier est équivalente à la consommation énergétique de 25.000 ménages dont la consommation moyenne représente +/-3.500 kWh/an. L'application de régimes de dimming permet une économie représentant la consommation énergétique d'environ 8.000 ménages, soit 32% de la facture énergétique actuelle.

Dimming programmé

Jusqu'à aujourd'hui, la configuration de l'intensité lumineuse des luminaires était statique. La programmation des luminaires ne relevait donc que de leur allumage et de leur extinction. Grâce à la modernisation des équipements, il est désormais possible de **faire varier l'intensité lumineuse des LED** sur les tronçons rénovés. Cette variation suit une stratégie élaborée sur base de la fréquentation du réseau qui diffère en fonction :

- des heures de la nuit
- des jours de la semaine
- du type de voies

Autoroutes et nationales

Dimanche au Jeudi inclus

- 100% d'intensité de l'allumage à 22h
- 70% d'intensité entre 22h et 00h00
- 50% d'intensité entre 00h00 et 6h
- 100% de 6h à l'extinction

Vendredi au Samedi inclus

- 100% d'intensité de l'allumage à 22h
- 85% d'intensité entre 22h et 23h
- 70% d'intensité entre 23h et 00h00
- 50% de 00h00 à l'extinction

Bretelles et Aires de repos

Dimanche au Jeudi inclus

- 100% d'intensité de l'allumage à 22h
- 50% d'intensité entre 22h et 00h00
- 30% d'intensité entre 00h00 et 6h
- 100% de 6h à l'extinction

Vendredi au Samedi inclus

- 100% d'intensité de l'allumage à 22h
- 65% d'intensité entre 22h et 23h
- 50% d'intensité entre 23h et 00h00
- 30% de 00h00 à l'extinction

Dimming en temps réel

Sur les tronçons rénovés, la gradation de l'intensité lumineuse peut également être **adaptée sur base de la détection d'un véhicule**. Le Plan Lumières 4.0 prévoit d'appliquer ce type de dimming sur les bretelles, les aires de repos et les passages pour piétons aux heures où l'intensité lumineuse des luminaires n'est pas maximale.

Ainsi, **sur les bretelles**, en l'absence de véhicules, c'est le régime de dimming programmé qui est d'application. Par contre, lorsqu'un véhicule est détecté, **l'intensité lumineuse augmente automatiquement et instantanément de 20%** pour une durée déterminée. Ce renforcement de l'intensité lumineuse permet **une meilleure visibilité pour l'usager** s'engageant sur l'autoroute. En outre, il attire également l'attention des usagers circulant déjà sur l'autoroute afin qu'ils se préparent à l'insertion d'un véhicule sur leur voie.

Au niveau des **passages pour piétons**, la détection d'un piéton entraîne **une gradation maximale de l'intensité lumineuse**. Ceci afin que le piéton, usager faible, soit le plus visible possible pour les autres usagers de la route. Dans un souci d'économie d'énergie, la variation de l'intensité lumineuse **sur les aires de repos** ne se fera, pour sa part, qu'à la détection d'un véhicule et/ou d'un piéton.

Modernisation de l'éclairage (auto)routier

Le **dimming programmé** est **opérationnel sur les tronçons**, bretelles, parkings et aires de repos **modernisés**. L'état d'avancement des tronçons modernisés est visible sur la carte interactive accessible sur luwa.be.

Le **dimming en temps réel** sera, quant à lui, mis en place prochainement sur les bretelles et aires de repos modernisées.

Sécurité et économies d'énergie

Cette stratégie de dimming repose essentiellement sur **l'amélioration de la sécurité des usagers** du réseau (auto)routier ainsi que sur **les économies d'énergie**. Elle répond à l'objectif d'**éclairer juste** (sans suréclairer), **au bon moment** (quand il y a des usagers sur la route pour garantir leur sécurité tout en diminuant la facture énergétique) et **au bon endroit** (adapter l'éclairage là où la sécurité des usagers est la plus fragile).

LuWa, Plan Lumières 4.0

Le **Plan Lumières 4.0** consiste en un **PPP** (Partenariat-Public-Privé) conclu entre la **SOFICO** et le groupement **LuWa**. Ce projet porte sur la conception, la modernisation, le financement et la maintenance des équipements d'éclairage public du réseau structurant de la SOFICO. Il repose sur **4 objectifs** :

1

Éclairer bien et sans défaut

2

Éclairer juste

3

Éclairer durable

4

Éclairer innovant

Les **chiffres-clés** du projet :



110.000 PL

rénovés en LED au terme de la modernisation dont 40 000 poteaux déjà audités depuis le début du contrat



2.700 KM

d'autoroutes et de routes nationales constituent le réseau structurant de la SOFICO dont 700 km déjà modernisés



76%

d'économies d'énergie au terme de la modernisation



-166 000 TONNES CO₂

évités sur la durée du contrat

CONTACT PRESSE

Alexia DE GYNS
Responsable communication
+32 (0)473 31 87 19
adegyns@luwa.be

LUWA

INFOS : WWW.LUWA.BE

Les partenaires du PPP

A propos de la SOFICO

La Société wallonne de Financement complémentaire des Infrastructures (SOFICO) a été créée en 1994 par le Gouvernement wallon. Elle réalise les chaînons manquants du réseau européen de transport routier et fluvial qui traverse la Wallonie. Elle est également maître d'ouvrage du réseau routier structurant qui regroupe l'ensemble des autoroutes de Wallonie et ses principales nationales, soit environ 2.300 kilomètres de voirie. Elle finance, entretient, réhabilite et gère ce réseau, notamment grâce aux recettes de la redevance kilométrique. Elle bénéficie pour cette mission de l'assistance technique du SPW Mobilité et Infrastructures. Pour faire face à la nécessité de fluidifier un trafic de plus en plus congestionné aux portes des grandes villes, la SOFICO favorise l'intermodalité, la mise en place de parkings de covoiturage le long des grands axes, ou encore les initiatives en lien avec le projet d'autoroutes intelligentes. Elle est également responsable des concessions des aires autoroutières. Par ailleurs, active dans le domaine des télécoms, la SOFICO est en charge du réseau wallon de fibre optique. Enfin, elle octroie des concessions pour développer des projets d'énergies renouvelables le long des infrastructures dont elle a la gestion. Depuis 25 ans, la SOFICO œuvre à une Wallonie plus mobile, plus connectée et plus verte.

Plus d'information sur www.sofico.org

A propos du Service Public de Wallonie (SPW)

Le SPW Infrastructures est un acteur majeur wallon dans la conception, le financement, la gestion et l'exploitation d'infrastructures de qualité au service du déploiement économique et social de la Wallonie. Il fournit aux citoyens et entreprises des infrastructures de qualité, sécurisées, accessibles à tous et respectueuses de l'environnement. Il gère entre autres :

- les réseaux routiers et autoroutiers en ce compris leurs équipements, ouvrages d'art et dépendances dans une perspective de sécurité et de mobilité;
- les trafics routier et autoroutier en ce compris l'information routière;
- les ouvrages électriques, mécaniques et électromécaniques y relatifs;
- le réseau RAVel pour ce qui concerne son déploiement, les investissements et sa promotion;
- le développement, l'entretien et l'exploitation du réseau de fibres optiques et de télécommunications.

A propos de Citelum

Filiale du groupe EDF, Citelum développe son expertise de l'éclairage intelligent dans les domaines de la signalisation routière, des mises en lumière et des services urbains connectés : vidéoprotection, gestion du trafic, stationnement intelligent, recharge de véhicules électriques, Li-Fi, capteurs de qualité de l'air et la plateforme numérique de gestion des services MUSE®. Plus de 1 000 collectivités et industries dans le monde ont déjà fait confiance à Citelum : Mexico, São Luis, Santiago du Chili, Copenhague, Barcelone, Naples, Dijon, Sète... Avec 2 500 salariés, le Groupe a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de 309 millions d'euros, dont 75% à l'international.

Plus d'informations sur www.citelum.fr / Twitter : @Citelum

A propos de Luminus

Luminus produit de l'électricité et fournit de l'énergie et des services énergétiques. Luminus est numéro 1 en éolien terrestre et en énergie hydro-électrique en Belgique et joue également un rôle clé dans la sécurité de l'approvisionnement en Belgique grâce à plusieurs centrales électriques au gaz naturel qui compensent le caractère fluctuant du solaire et de l'éolien. Avec une capacité installée de 2.215 MW en juin 2020, elle représente environ 10 % de la capacité totale installée du pays. Luminus vend de l'électricité, du gaz et des services énergétiques à des clients privés et professionnels, pour une part de marché d'environ 20 %. Luminus investit pour faire face aux enjeux énergétiques de demain en proposant à ses clients des solutions d'efficacité énergétique innovantes et poursuit ses développements dans le renouvelable. Parmi les 2000 collaborateurs de Luminus, la majorité d'entre eux dédie son temps au développement des services d'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Pour la huitième année consécutive, Luminus se classe parmi les 73 entreprises belges élues Top Employer. Luminus tire parti de sa forte présence locale et de l'expertise du groupe EDF, l'un des acteurs majeurs du secteur mondial de l'énergie.

Plus d'informations sur www.luminus.be

A propos de CFE

Fondée en 1880, CFE est un groupe industriel belge actif dans trois pôles distincts ; le pôle Dragage, Environnement et activités Offshore et Infra, est exercé par DEME, le pôle Promotion Immobilière regroupe les projets immobiliers développés par BPI et le troisième pôle Contracting, englobe les activités de construction, de multitechnique et de rail en Belgique, au Luxembourg et en Pologne. MOBIX se positionne comme un entrepreneur multidisciplinaire et possède deux divisions : d'une part la division Rail, qui apporte son expertise dans le domaine des caténaires, de la signalisation, de la pose de voies et de la sécurisation, d'autre part la division Utilities qui se spécialise dans le placement d'éclairage public, la pose de réseaux de distribution de gaz et de réseaux haute, moyenne et basse tension.

Plus d'informations sur www.cfe.be

A propos de DIF

DIF est un gestionnaire de fonds d'infrastructures indépendant avec €5,6 milliards d'actifs sous gestion à travers sept fonds et plusieurs véhicules de co-investissement. DIF investit dans des actifs d'infrastructures greenfield et brownfield situés principalement en Europe, Amérique du Nord et Australie avec deux stratégies complémentaires :

- DIF Infrastructure V cible des investissements en capital dans des partenariats publics privés (PPP/PFI/P3), des concessions, des actifs régulés et des projets d'énergies renouvelables dont les revenus sont dérivés de contrats long-terme ou régulés et qui génèrent des cash flows stables et prévisibles.
- DIF Core Infrastructure Fund I cible des investissements en capital dans des actifs d'infrastructures de taille moyenne dans les secteurs de l'énergie, du transport et des télécoms, dont les revenus sont contractés à moyen terme et qui génèrent des cash flows stables et prévisibles.

Les équipes de DIF comptent plus de 110 professionnels, répartis dans huit bureaux situés à Schiphol (Pays-Bas), Francfort, Londres, Luxembourg, Madrid, Paris, Sydney et Toronto.

Plus d'informations sur www.dif.eu

LUWA

INFOS : WWW.LUWA.BE